

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 15 juin 2026 à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

CONSIDÉRANT l'article 58 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-CA729-03.02.01-R8036 (17 juin 2024) nommant les personnes suivantes à titre de membres du comité des distinctions honorifiques, pour un mandat de deux ans :

- Catherine Lazure, registraire, à titre de membre du personnel-cadre provenant d'une unité académique, pour un deuxième mandat, débutant le 18 juin 2024 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de juin 2026;

- Lucie Lorrain, chargée de cours au Département de biologie médicale, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique et au Département des sciences de l'environnement, à titre de chargée de cours siégeant ou ayant siégé au conseil d'administration ou à la commission des études, pour un premier mandat, débutant le 1er octobre 2024 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2026;

CONSIDÉRANT la sollicitation de candidatures adressée, par le Secrétariat général, au syndicat des chargés de cours et à l'association des cadres;

CONSIDÉRANT les recommandations du syndicat des chargés de cours et de l'association des cadres;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité des distinctions honorifiques pour un mandat de deux ans :

- Liv Cadola, adjointe au doyen des études à titre de membre du personnel-cadre provenant d'une unité académique, pour un premier mandat, débutant le 16 juin 2026 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de juin 2028;

- Lucie Lorrain, chargée de cours au Département de biologie médicale, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique et au Département des sciences de l'environnement, à titre de chargée de cours siégeant ou ayant siégé au conseil d'administration ou à la commission des études, pour un deuxième mandat, débutant le 28 septembre 2026 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général